

# Le processus budgétaire de la Ville d'Ottawa simplifié

Vos commentaires sont un élément clé dans l'élaboration du budget! Afin que vous puissiez mieux comprendre la façon dont Ottawa planifie les dépenses chaque année – et pour que vous sachiez comment participer au processus – voici certaines des étapes principales qui font partie du processus d'élaboration du budget de la Ville.

## Budgets approuvés par le Conseil municipal d'Ottawa



Services municipaux



Service de gestion de l'eau



Bibliothèque publique



Service de police



Santé publique

## Un processus en cinq étapes

**1**  
Établir les lignes directrices et les priorités du budget

Début du mandat de quatre ans du Conseil  
Le rapport sur les orientations budgétaires se fonde sur plusieurs documents clés et permet d'établir l'orientation des budgets annuels de la Ville.

**2**  
Établir le calendrier budgétaire

Printemps/été  
Sert à établir le calendrier des consultations publiques et les dates auxquelles le budget sera déposé et approuvé.

**3**  
Élaborer un budget préliminaire

Été/automne  
À cette étape, les membres de la communauté peuvent donner leur avis de différentes façons.

**4**  
Présenter le budget préliminaire pour qu'il soit évalué par le Conseil municipal

Du milieu à la fin de l'automne  
Les citoyens ont l'occasion de s'inscrire aux réunions des comités permanents et d'y faire une présentation.

**5**  
Passer en revue et approuver le budget final

Début de l'hiver  
Le Conseil approuve le budget au début du mois de décembre. Lorsqu'il s'agit d'une année électorale, cette étape n'a lieu qu'au début de l'année suivante.

### Comment y participer :



assistez à des réunions publiques



communiquez avec votre conseiller par courriel



visitez notre site Web

Pour en savoir plus sur le budget municipal et la manière dont vous pouvez y participer :  
<http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/budget-et-taxes/budget>

